Fiche Technique

Insecticides **Réf: A08680**

Insecticide polyvalent 5 L

Sans odeur - Longue rémanence.

Détruit tous les insectes volants et rampants : mouches, guêpes, mites, moustiques, acariens, cafards, puces, poux, tiques, chenilles, araignées, blattes, fourmis, punaises de lit etc…
Sans danger pour l'environnement (sauf milieu aquatique : poissons, crustacés, etc…).

N'agresse pas les supports traités.

Ne pas traiter les nids de guêpes et de frelons.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT
Bidon de 5 litres, non polluant à l'incinération.
Carton de 4x5 litres

MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant l'emploi.

Pendant le traitement, évacuer les animaux domestiques et les aquariums.

Vaporiser sur les lieux de passage des insectes : canalisations, orifices, plinthes, etc…

Pour le traitement des moquettes, laisser agir pendant 3 ou 4 heures puis appliquer un shampooing par la méthode d'injection extraction.

APPLICATION

Intérieur de la maison : couloirs, placards…; extérieur : jardins, allées…

1 litre : 54 m2 de traitement.

Effet de choc et de rémanence :
Choc: après 1 à 5 minutes de contact avec le produit, mortalité totale des insectes.
Rémanence : les endroits traités restent protégés pendant plusieurs semaines contre de nouvelles colonisations d'insectes

Craint le gel.

Consulter la Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple demande

Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle 03/03/2011

www.sico.net
sico.commercial@sico.net
+33 (0)4 76 50 85 50
S.I.C.O s.a.
société industrielle de conditionnement optimisé

SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 EUROS - R.C. GRENOBLE 57 B 150 - C.C.P. GRENOBLE 48946 K - SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z - N° TVA CEE : FR 71 697 320 539